

Médecine professionnelle

une prestation globale



● Édition 2023



Visites médicales, études de postes,
accompagnements...

PRESTATION GLOBALE : SÉCURITÉ ET PROTECTION DE LA SANTÉ

La prestation globale de médecine professionnelle accompagne les collectivités territoriales dans le cadre de leur obligation de veiller à la sécurité et à la protection de la santé des agents placés sous leur autorité. Ainsi, à travers cette prestation, le Pôle «Santé / Prévention» **conseille** l'autorité territoriale, les agents et leurs représentants et s'attache à **préserver la santé au travail** grâce à la surveillance médicale et aux actions en milieu professionnel.

UNE ÉQUIPE PLURIDISCIPLINAIRE EN « SANTÉ / PRÉVENTION »

La **prestation globale de médecine professionnelle** repose sur une **équipe pluridisciplinaire qui se réunit chaque semaine**. Elle se compose de médecins, d'infirmiers, d'ingénieurs hygiène et sécurité, d'ergonomes, de psychologues et s'appuie sur l'expertise de l'ensemble des services du CDG 76.

UNE FACTURATION AU FORFAIT

La prestation globale de médecine professionnelle est **facturée annuellement par agent déclaré (forfait)** et non selon le nombre de visites d'information et de prévention.

LES PRESTATIONS COMPRISES DANS LE FORFAIT

SUIVI PÉRIODIQUE ET PARTICULIER

Visite d'information et de prévention en alternance + visites supplémentaires avec le médecin du travail



72,50€/agent
collectivités affiliées

89,00€/agent
collectivités non affiliées



INTERVENANTS EN PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS

Études de postes (maladies professionnelles, aménagement de poste), conseil en hygiène et sécurité et en ergonomie...



PSYCHOLOGUES DU TRAVAIL

Accompagnement individuel, conseils aux collectivités...



VISITES EN MILIEU PROFESSIONNEL

Sensibilisations, participation au CST, visites de locaux, ... (en fonction de l'effectif suivi).

Contact : Maxime QUERE - 02.35.59.35.57 - maxime.quere@cdg76.fr